

FICHE <b>119</b>	ARTISTE <b>PIERRE-ÉTIENNE GENIER</b>	BÂTIMENT Institut de biochimie Centre des laboratoires d'Epalinges (CLE)	TYPE DE PROCÉDURE —	JURY PRÉSIDENT DU JURY Jean-Pierre Mathez architecte, MGM architectes DÉLÉGUÉ CCAC Marie-Jeanne Otth MEMBRES DU JURY Pierre Chevalley artiste peintre Charles Duboux artiste peintre Claude Augsburgers artiste sculpteur Manuel Peitsch représentant utilisateur MEMBRES SUPPLÉANTS Roland Willomet architecte AAA
	TITRE DE L'ŒUVRE — sculpture	LIEU adresse 1000 Ville		
	RÉALISATION 1991	N° BÂTIMENT 130.1171		



---

DESCRIPTION DE L'ŒUVRE

Sculpture représentant un personnage en train de rouler sur la pente du talus herbeux qui fait face à l'entrée principale. L'échelle est donnée par un bloc de marbre blanc relevé de guillochage coloré pour certaines parties de « l'habillement » de 1 m<sup>3</sup>.

Le personnage dégage, dans sa chute, une impression de souffrance.

---

MATÉRIAUX

Marbre blanc ; guillochage coloré.

---

PIERRE-ÉTIENNE GENIER

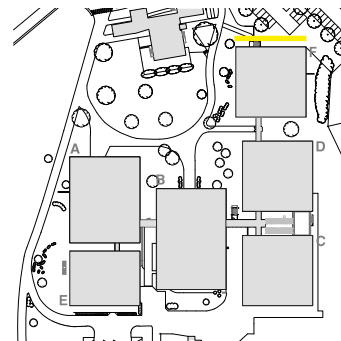
Le sculpteur Pierre-Etienne Genier guette avec patience ce que le hasard lui offre pour n'y ajouter que de simples égratignures.

« Je n'ai jamais de projet. Lorsque j'entame un travail, je ne fais jamais de plans, ce n'est très important pour moi. [...] Ce qui m'intéresse c'est le côté énigmatique, le secret, je me fatigue à faire des gravures sur pierres pour que personne ne les voit. J'ai un penchant pour ce qui est ambigu, le fait de proposer une multitude d'interprétations et de laisser le choix à l'autre me fascine ».

[...] « Le hasard, mais au sens noble du terme. Je regarde, je perçois les choses, ensuite il y a le choix, je peux saisir des choses et renoncer à d'autres. [...] Quand j'étais jeune, je travaillais la pierre avec des machines, en coupant et en polissant d'une façon interminable. Je pensais faire des sculptures à la manière de Michel-Ange. Maintenant, ce qui m'intéresse c'est d'effleurer à peine la pierre. En fait, l'idéal pour moi serait de ne pas brusquer la pierre, en d'autres termes, de ne rien faire. Après ma visite du temple de Philae, j'ai trouvé tout ce qui m'entoure magnifique : la simple pierre devenue temple. J'ai eu l'impression qu'on ne peut pas faire mieux que cela ».

*d'après Al-Ahram Hebdo*





## PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Dans le cadre des travaux de construction de l'Institut de biochimie de l'Université de Lausanne, dernière étape de construction du Centre des laboratoires d'Epalinges (CLE), le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en application de la loi sur les activités culturelles du 19 septembre 1978 et son Règlement du 28 décembre 1979 concernant l'animation artistique des bâtiments de l'Etat (RAABE), lance un concours de projets sur invitation pour l'intégration d'une œuvre d'artiste sur un élément de fonction: la tête de la passerelle d'accès à l'Institut.

Le programme se trouve donc défini par:

- une particularité de fonctionnement;
- un élément architectural;
- les espaces à maîtriser, définis par les bâtiments construits et le bâtiment nouveau.

Les objectifs des utilisateurs sont de différents ordres:

- résoudre la dualité entre l'entrée principale et l'entrée de l'Institut;
- rendre perceptible aux piétons le rôle de la passerelle d'accès;
- redonner à la plateforme son rôle d'esplanade à l'échelle des piétons et de centre de distribution perceptible par les automobilistes qui s'y rendent à partir du parking;
- exprimer la continuité ou la rupture avec les éléments naturels qui accompagnent l'ensemble du complexe.

Les propositions devront s'attacher à traiter l'espace en priorité; les formes de la tête de la passerelle ne sont, pour l'instant, qu'indicatives, il est possible d'intégrer l'œuvre proposée en modifiant son expression.

Le maître de l'ouvrage est ouvert à toute prise de possession du contexte ou des abords immédiats du cheminement.

## ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

La commission a invité les artistes suivants à participer au concours:

Luc Emery JONGNY  
Olivier Estoppey OLLON  
Pierre-Etienne Genier LAUSANNE  
Lorenz Nussbaumer LAUSANNE  
Georges Oswald PRILLY  
Egide Viloux LAUSANNE

Anne Perret, également invitée, s'est désistée tardivement; l'organisateur n'a pas trouvé de remplaçant dans des délais convenables.

## EXAMEN DES PROJETS

Le jury s'est réuni pour analyser les propositions reçues le 19 septembre 1990.

Dans l'ensemble, les projets sont acceptables. Compte tenu de la modestie des moyens utilisés par les concurrents pour exprimer leur projet par le dessin et le choix des matériaux, le concours est le reflet plutôt d'un concours d'idées que d'un concours de projet proche de l'exécution; le jury le déplore unanimement face à l'effort du maître de l'ouvrage pour offrir aux concurrents les meilleures conditions de participation.

Les 2 projets restant en lice faisant ressortir un niveau de maturité qui méritait développement, le jury, n'ayant pas abouti dans ses conclusions, décide de poursuivre la consultation après le 3<sup>e</sup> tour, tenant compte des remarques exprimées dans le rapport.

Les projets de Pierre-Etienne Genier ainsi que de Lorenz Nussbaumer sont analysés lors d'une 2<sup>e</sup> session organisée le 26 novembre 1990.

Une majorité s'est exprimée pour le projet de Pierre-Etienne Genier moyennant quelques recommandations.

## BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de: CHF 71136.- TTC.

## CHOIX DE L'ŒUVRE

Le Chef du Département de l'instruction publique et des cultes, a l'honneur de proposer au Conseil d'Etat:

- de faire sienne les propositions du jury;
- de confier à Pierre-Etienne Genier, sculpteur, la réalisation de l'œuvre proposée pour l'animation artistique de la plateforme d'entrée de l'Institut.

## CRITIQUE DU PROJET RETENU

Le projet appelle les commentaires suivants:

- le socle circulaire de niveau n'est pas apprécié par le jury;
- l'emplacement sur la pente du talus mérite encore réflexion;
- l'absence de socle est vivement souhaitée.

L'équivoque concernant les éléments rapportés sur les membres du personnage sculpté n'est pas levée. La pérennité du contenu rejoint celle de la matière. Le parcours suggéré dans le premier jury n'est pas significatif, en apparence; la découverte sur le talus tournant constitue en revanche une impression insolite bienvenue.

Le jury recommande la suppression de la cible et le retour à la mise en place dans l'herbe; l'emplacement fera l'objet d'une recherche complémentaire. Le socle sera invisible, la signification des bandes colorées doit faire l'objet d'une proposition définitive avant l'exécution.

ARCHITECTES MANDATAIRES  
MGM architectes LAUSANNE